

# La vieillesse diffuse



ISTOCK/SHANE CHARNE

Patrick Bouchain, Grand Prix de l'urbanisme 2020, s'est vu confier une mission d'expertise consacrée à "l'Ehpad de demain", par Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie. Comme à son habitude, l'architecte étend sa réflexion hors du cadre qui lui était proposé pour s'interroger sur la place des personnes âgées dans l'espace urbain ou villageois.

*Diagonal* : En quoi consiste la mission que vous a confiée la ministre ?

Patrick Bouchain : Lors de réunions en visioconférence organisées par le ministère en charge de l'Autonomie, j'avais eu l'occasion de développer des points de vue très généraux sur le logement des personnes âgées, sans pour autant savoir s'ils seraient entendus. Lorsqu'on m'a proposé de les développer, j'ai accepté en souhaitant que mes propos ne fassent pas l'objet d'un rapport, mais qu'ils permettent une réflexion dont s'empareraient des professionnels, et engagé à l'expérimentation.

■ ■ Aviez-vous déjà, durant vos travaux antérieurs comme architecte et urbaniste, eu à réfléchir au sort des personnes très âgées ?

Une ville apaisée et marchable facilite les déplacements de tous et le lien social indispensable à tout âge.

J'ai 77 ans. Je suis de la génération du papy-boom qui a tout eu jusqu'à maintenant, la santé, le travail, la retraite et qui bientôt, comme tout le monde, va avoir besoin d'aide en vieillissant. Rendez-vous compte que maintenant le temps long de la vieillesse, c'est de 65 ans à 95 ans, 30 ans, un tiers de votre vie. Il y a quelques décennies, ce n'était que cinq ans.

Dans le cadre de "la preuve par 7", cette expérience que mènent de jeunes professionnels, nous avons choisi six échelles de territoires et un type d'équipement : le village, le bourg, la ville, la métropole, la banlieue, le département d'outre-mer, et une gare. Dans chacun de ceux-ci le problème de la santé est présent d'une manière ou d'une autre. Pourtant, je n'y avais pas intégré ces deux sujets oubliés par l'urbanisme que sont

la jeunesse et la vieillesse. On considère que l'Éducation nationale ou les équipements publics suffisent à régler les problèmes des jeunes, mais ce n'est pas vrai, pas plus que les problèmes de la vieillesse ne sont résolus par les établissements de santé. Je voulais rapprocher ces deux extrêmes dont les sorts ne sont jamais réunis, alors que dans toute société, c'est bien la vieillesse qui peut transmettre à la jeunesse quelque chose de son expérience au moment de quitter ce monde.

■ ■ Comment organiser cette collaboration entre les générations ?

Cela passerait par la création de "tiers-lieu des savoirs", - de rencontre -, venant pallier la disparition de ce qu'étaient avant la place du village ou le café. J'en fais l'expérience à Bagneux autour de la création d'un futur lycée, avec les

professeurs à la retraite du lycée Lakanal de Sceaux. Ils ont mon âge et envie de rester actifs. On pourrait adjoindre au projet un tiers-lieu des “vieux profs”, bénéficiant de leur expérience.

En travaillant pour une grande enseigne de bricolage, j’ai également suggéré la création d’une “cellule senior” qui apprenne aux jeunes à bricoler. Pour cette chaîne de magasins, les jeunes sont leurs futurs clients. Mais ses dirigeants savent bien qu’ils risquent un jour de ne plus avoir de consommateurs parce que plus personne ne saura se servir d’outils de bricolage.

■ ■ ■ **Le maintien à domicile, le plus long-temps possible, apparaît comme la solution la plus compatible avec le confort des personnes concernées. Comment le faciliter ?** Pour chaque type de lieux de résidence il faut imaginer des solutions adaptées...

Je crois en la “vieillesse diffuse”, partout à sa place. Être âgé dans un village, dans un bourg, dans une banlieue ou âgé dans une ville historique ou une ville-centre, ce n’est pas la même chose pour se déplacer, faire ses courses, etc.

Dans les petits bourgs de nombreux commerces ont fermé, laissant vacants des rez-de-chaussée. Il ne faut pas y recréer de faux commerces non-rentables, ou réservés à un public de passage, ce serait artificiel. Alors pourquoi n’y aurait-il pas dans ces rez-de-chaussée de bourgs, des lieux pour la vieillesse répartis le long d’une rue. Des lieux d’accueil et d’activités, mais aussi des logements. On pourrait rassembler les locaux de cinq ou six commerces fermés pour y créer des logements destinés aux personnes âgées.

Ce serait aussi une manière d’assurer leur sécurité. Dans une petite commune, une personne très âgée peut être vue à la fenêtre de son domicile et observée par ses voisins qui assurent sa protection, même s’ils n’interviennent pas dans son domicile.

Nous menons des expérimentations qui pourraient être reproduites au service des personnes âgées. Dans le village de Montjustin, dans les Alpes-de-Haute-Provence, un site retenu par “la Preuve par 7”, nous souhaitons créer un logement social dans une ferme pour un jeune berger, qui passe une grande partie de son temps dans les alpages avec ses mille bêtes, tout en étant le nouveau maire du village. Il y a de nombreuses

fermes vacantes lorsque leurs propriétaires cessent leurs activités. Pour y remédier, ne pourrait-on pas imaginer la création de logements sociaux destinés à des personnes âgées ?

■ ■ ■ **Ce que vous proposez pour un village peut-il être adapté à d’autres formes urbaines ?**

Dans les logements sociaux, il y a de nombreux habitants de mon âge, dont les logements ne seront plus adaptés à terme, sans pour autant qu’ils doivent entrer en Ehpad. Leurs logements seront simplement trop grands, après le départ des enfants ou un veuvage. Il faudrait donc les déplacer. Mais où ? Dans un rez-de-chaussée, un studio ? Il faut anticiper cela, ils ne vont pas se retrouver à la rue



Dans le village de Montjustin, “La Preuve par 7” souhaite créer un logement social dans une ferme. Une expérience que l’on pourrait reproduire ailleurs, à l’attention des personnes âgées.

tout de même ! Peut-on, dans une grande barre H L M, par exemple, envisager qu’il y ait des gens qui vont vieillir ? Il va peut-être falloir regrouper des appartements, pour assurer leur

confort, en créant des équipements complémentaires au logement, destinés aux aidants ou au personnel de soin

À Blois, j’ai installé mon atelier d’architecture et d’urbanisme dans le rez-de-chaussée d’une tour qui allait être démolie, entre une maison de retraite et une crèche ayant un jardin commun. Ce sont des opportunités à saisir. J’ai rencontré le PDG d’une grande banque française. Il va fermer 6 000 agences. Voilà ! Cela en fait des rez-de-chaussée...

■ ■ ■ **Qu’en est-il des Ehpad ?**

Quand j’étais enfant à Villers-Cotterêts, il y avait un asile de la ville de Paris dans le château. C’était le quart-monde. Les pensionnaires traînaient dans les rues avec leurs bérets et leurs capes. La ville de Paris s’en débarrassait en les mettant à 100 kilomètres de la capitale. Finalement les asiles ont été supprimés quand on s’est rendu compte que ça ne marchait pas...

Preuve que des équipements peuvent être améliorés !

Mais les améliore-t-on en les restructurant ou en créant un modèle nouveau ? Je ne crois pas au changement des structures de l’intérieur, cela ne marche pas.

Il faut parfois se dire que les limites d’un modèle sont atteintes pour répondre à la demande. Avec les Ehpad tels qu’on les a conçus, on ne pourra pas satisfaire tout le monde, ni financièrement ni quantitativement.

■ ■ ■ **Vous suggérez le développement des “Ehpad hors les murs”... est-ce de cela qu’il s’agit ?**

Il faudrait pouvoir rentrer et sortir de l’Ehpad, développer des Ehpad de jour et de semaine... On pourrait imaginer que des appartements “en ville” soient gérés par des Ehpad.

“La Preuve par 7” a pris pour terrain d’expérimentation les communes de Billom et de Pérignat-sur-Allier, au sud de Clermont-Ferrand où nous travaillons à la réalisation d’un collège et de l’espace public qui l’entoure. Pérignat est un bourg de 1 500 habitants qui a connu des jours meilleurs. Il y a des maisons à vendre pour 5 000 euros qui ne trouvent pas d’acquéreurs. Ne pourrait-on pas regrouper cinq ou six maisons côte-à-côte de ce village magnifique et créer dans ces “volumes capables” une sorte d’Ehpad hors les murs ? Mais au lieu d’avoir un établissement où il n’y aurait que des vieux, il pourrait donc y avoir une ou deux chambres pour des personnes âgées – raccordées à un organisme qui aurait peut-être une cinquantaine de chambres à gérer par ailleurs – mais aussi trois chambres pour un ouvrier saisonnier, éventuellement deux étudiants ou un couple. Une forme de mixité dans le village serait ainsi réintroduite.

■ ■ ■ **La crise du Covid a révélé la difficulté à recruter du personnel pour travailler dans les Ehpad, n’est-ce pas une situation dont il faudrait tenir compte pour envisager leur avenir ?**

Mais la crise a aussi montré au grand jour le dévouement sans faille de médecins et d’infirmiers qui réussissent à transformer leur hôpital en quelques jours pour le mettre au service des malades en réanimation.

Et des employés d’Ehpad se sont enfermés durant des jours avec leurs résidents pour ne pas risquer de les contaminer en leur ramenant le virus de l’extérieur...

Un grand nombre de ces personnels dévoués étaient d’ailleurs issus de cultures où ça ne se fait pas “d’abandonner les vieux.” ■

Propos recueillis par  
Marc LEMONIER